

SERVICE DÉDIÉ AUX COMMERÇANTS



COLLECTE DES CARTONS



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

COLLECTE DES CARTONS

DEUX FOIS PAR SEMAINE POUR :  Rues concernées
AMBILLY, ANNE MASSE, GAILLARD ET VILLE-LA-GRAND

Les cartons des commerçants sont collectés tous **les mardis et vendredis** dès 19h.

UNE FOIS PAR SEMAINE POUR :  Rues concernées
BONNE, CRANVES-SALES ET SAINT-CERGUES

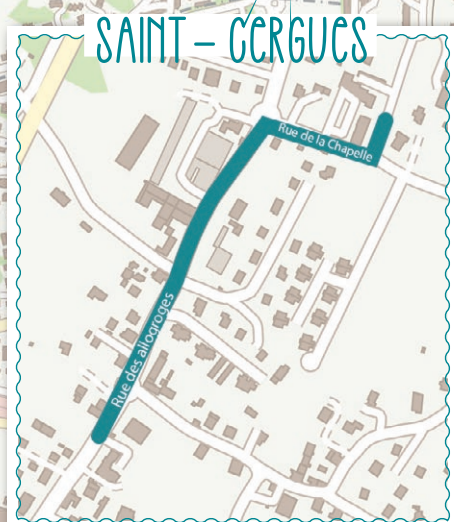
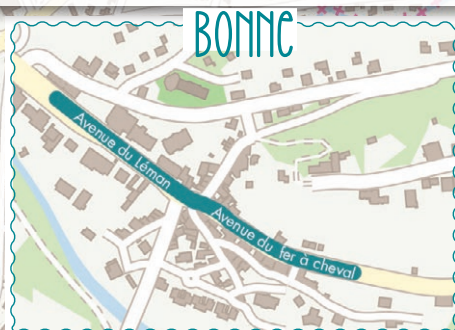
Les cartons des commerçants sont collectés tous **les mardis** dès 19h.

Lorsqu'une collecte a lieu un jour férié, elle est anticipée la veille.

AMBILLY
ANNE MASSE
GAILLARD
VILLE-LA-GRAND

PRÉ DES PLANS

rue des Voirons





RAPPEL



Les cartons doivent être déposés
**à partir de 19h les jours de
collecte, pliés et attachés.**
Le polystyrène, le plastique et les
ordures ménagères ne sont pas
acceptés.



**Tout dépôt sauvage sera
sanctionné** selon l'article R635-8
du Code Pénal, soit
une contravention de 5^{ème} classe
(1 500 €).

ANNEMASSE AGGLO S'ENGAGE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

en adoptant son Schéma Directeur des Déchets, qui fixe des objectifs ambitieux pour notre territoire à horizon 2030 :



CONTACT :

infotri@annemasse-agglo.fr
04 50 87 88 88



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération